



Lors de la JMSP, les résultats des groupes de discussion réalisés à l'automne 2013 auprès de différents acteurs en petite enfance ont été présentés¹. Par la suite, les participants ont été appelés à échanger sur une des thématiques abordées et à bonifier les pistes de solution proposées. Voici la liste de ces dernières.

THÉMATIQUES	PISTES DE SOLUTION ISSUES DES ÉCHANGES LORS DE LA JOURNÉE MONTRÉGÉENNE DE SANTÉ PUBLIQUE 2014
MECONNAISSANCE DE L'OFFRE DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none"> • Désigner une personne par territoire pour centraliser, mettre à jour et diffuser l'offre de service; • Promouvoir un site Web où se retrouverait l'offre de service par le biais d'un logo présent sur plusieurs sites (ex. : bibliothèque, partenaires communautaires). Faire connaître le logo (ex. : aimant sur frigo); • Remettre une trousse de bienvenue aux parents lors de la visite postnatale ou autre visite subséquente, lorsque les parents emménagent sur le territoire; • Promouvoir l'offre de service dans les lieux informels : parc, aréna, épicerie, centre commercial, foire communautaire, etc.; • Mettre en place une escouade dans les quartiers pour rejoindre (« <i>reaching out</i> ») les familles et les informer de l'offre de service; • Développer / faire connaître la ligne téléphonique Info-social 2-1-1 qui permettrait aux parents d'obtenir des réponses à leurs besoins, et ce, au moment opportun; • Impliquer les médecins de famille et le réseau de la pédiatrie sociale pour faire connaître l'offre de service; • Développer une application pour téléphone intelligent (ex. Infolettre) pour obtenir la liste des services offerts selon l'âge de l'enfant et les besoins.
SOUTIEN - CLIENTELE UNIVERSELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger les parents vers des lieux d'échanges par le biais d'une ligne téléphonique accessible à tous; • Favoriser les groupes d'échanges, cafés-rencontres où les parents y seraient orientés par les CPE, la clinique de vaccination, etc.; • Jumeler les nouveaux parents avec ceux qui sont plus expérimentés (ex.: marraines d'allaitement).
SOUTIEN - FAMILLES EN CONTEXTE DE PAUVRETE	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le transport « créatif » ou « alternatif » (ex. : taxi, covoiturage, navette, transport scolaire en dehors des heures, minibus, etc.) au lieu du transport collectif qui s'avère trop souvent inefficace et peu adapté; • Travailler de pair avec l'Office municipal d'habitation (OMH) pour offrir des logements abordables, surtout en milieu urbain; • Investir davantage dans les mesures d'accompagnement auprès des familles défavorisées (ex. : organismes communautaires familles avec lesquels les familles sont en confiance); • Implanter davantage de services de garde en milieu familial dans les communautés rurales (perçus moins menaçants que les CPE); • Éviter de créer des ghettos en implantant des CPE en milieu défavorisé; • Favoriser la fréquentation des milieux de garde en réduisant les coûts impliqués (ex. : couches à fournir); • Réunir les milieux des CPE et scolaire sous la même gouvernance; • Aller à la rencontre des familles là où elles sont, en respectant leurs valeurs, leur culture (ex. : familles immigrantes) – sonder leurs besoins pour mieux y répondre; • Outiller les intervenants pour mieux intervenir auprès des allophones (ex. : approche empathique, comment les diriger vers des organismes de francisation); • Développer un horaire de garde à temps partiel qui convient davantage aux familles défavorisées.

¹ Pour plus d'informations, consultez l'adresse Internet suivante : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/COLIBRI-Groupes-discussion.pdf>

SERVICES DE GARDE	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accessibilité aux services de garde pour les familles défavorisées en : <ol style="list-style-type: none"> créant des passerelles avec un organisme communautaire où il y a une halte-garderie permettant une entrée progressive en service de garde et, ainsi, apprivoiser les parents; mettant sur pied un système de transport; Favoriser un accompagnement personnalisé pour les familles défavorisées; Développer des stratégies particulières pour intégrer les enfants issus de familles défavorisées (ex.: trousse de bienvenue); Comblent le manque de places en favorisant les haltes-garderies; Favoriser un horaire de garde à temps partiel; Réserver des places associées à des programmes de réinsertion aux études et au travail; Établir des critères d'évaluation communs pour les services de garde en milieu familial; Faire connaître les critères, auprès des parents, pour choisir un service de garde de qualité en fonction de leurs besoins afin de les outiller à faire un choix judicieux.
COMMUNAUTÉS ENGAGÉES, CONCERTEES	<ul style="list-style-type: none"> Éviter l'hyperconcertation; Favoriser la concertation centrée sur des objectifs communs pour développer une offre de service complémentaire, basée sur l'approche du développement des communautés; Éviter le financement par projet qui peut nuire à la concertation et à la collaboration en créant une insécurité financière; Faire connaître les bons coups en Montérégie; créer un lieu d'échange régional (ex. : mettre en place une communauté de pratique); Mieux outiller et préparer les parents à participer aux concertations; tenir compte de leurs disponibilités; Brancher les organisations aux réseaux sociaux – prendre le virage technologique; Développer un nouveau modèle de gouvernance régionale et locale où les partenaires s'impliqueraient à géométrie variable, c'est-à-dire en fonction des besoins de concertation, versus un modèle où tous doivent être assis autour d'une table; Favoriser une concertation des différents ministères afin d'avoir un plan interministériel et, ainsi, éviter le travail en silo dès le départ; Bien définir les objectifs communs, bien identifier les partenaires et faire preuve de souplesse; Consulter régulièrement les parents par le biais de groupes de discussion et valider les actions à mettre en place auprès d'eux; Redynamiser les concertations déjà existantes; mieux cibler les enjeux.
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> Faire appel à des urbanistes progressistes; s'inspirer de pays avec des initiatives intéressantes (ex. : pays scandinaves); S'assurer que les politiques familiales adoptées par les municipalités répondent aux besoins de l'ensemble des familles (ex. : familles défavorisées); Développer la solidarité dans les communautés pour contrer l'individualisme; Préférer la mise en place de projets plus modestes, mais réalisables; s'inspirer d'actions internationales; S'assurer d'une cohérence entre les activités offertes aux tout-petits et à leur famille, qu'elles soient adaptées aux enfants avec des besoins particuliers.
INFLUENCE AUPRES DES DÉCIDEURS	<ul style="list-style-type: none"> Se réapproprier le pouvoir, en tant que citoyen, par le biais de l'éducation à la citoyenneté; Encourager l'action citoyenne en faisant connaître les tribunes et moyens d'influencer les décideurs; Favoriser l'adoption de politiques publiques où tous les groupes d'âge sont pris en considération (aspect intergénérationnel); Assurer une meilleure diffusion des données probantes afin que la population puisse exercer une action citoyenne avertie; Influencer les décideurs de politiques publiques en impliquant les parents.
ROLE PARENTAL	<ul style="list-style-type: none"> Outiller les intervenants pour qu'ils puissent accompagner les parents selon leurs besoins : rassurer et normaliser lorsqu'ils doutent, mettre en lumière le droit à l'erreur (l'enfant développe un attachement sain lorsque les parents répondent adéquatement à ses besoins 60 à 70 % du temps); Établir un lien de confiance avec les parents, avoir une approche sans jugement; Utiliser des exemples concrets du quotidien dans l'intervention; Favoriser l'entraide entre les parents / familles : mentorat par les pairs, lieux d'échanges et de discussion dans leur milieu, parents décident des thématiques et y invitent les intervenants; Mettre de l'avant une campagne de sensibilisation grand public pour valoriser le rôle parental; Exploiter les réseaux sociaux – rendre nos sites Internet accessibles aux parents; S'assurer que tous les parents ont accès aux services de soutien parental.

REMERCIEMENTS

Merci à toutes les personnes qui ont pris part aux discussions à la Journée montréalaise de santé publique (JMSP), le 30 janvier 2014, ainsi qu'aux personnes ayant noté les pistes de solution.

RÉALISATION

Direction de santé publique de la Montérégie
Février 2014